LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 19 JUIN 2024

I. BUDGET PRIMITIF 2024 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, **DECIDE,** d'établir la liste des associations bénéficiaires d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2024 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	**SUBVENTION 2024**	**TRANSPORTS 2024** 60% du coût du transport plafonné à 330 €
COMPAGNIE D'ARC DE JAUX	900 €	330 €
SOCIETE DE CHASSE DE JAUX	700 €	
ASSO CYCLO BLEUETS JAUX LE MEUX *Abstentions : Freddy Groszek, Dominique Regnault*	770 €	330 €
ASSOCIATION CAMCO	1 200 €	
ASSOCIATION COUNTRY	510 €	
FOOTBALL CLUB DE JAUX	570 €	330 €
LE CERCLE DES MARCHEURS *Abstentions : Damien Baudouin, Philippe Deblois*	1 200 €	330 €
ANCIENS TRAVAILLEURS DE JAUX *Abstentions : Robert Hardivillier*	1 320 €	
ASSO ANCIENS COMBATTANTS DE JAUX *Abstentions : Robert Hardivillier, Dominique Regnault, Alexia Legrand*	600 €	
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	1 800 €	
AMIS DE L'EGLISE SAINT PIERRE DE JAUX *Abstentions : Agnès Renault, Alexia Legrand, Laurent Devillers, Freddy Groszek, Sidonie Muselet, Robert Hardivillier*	400 €	
ASSOCIATION DON DU SANG COMPIEGNE	150 €	
ASSOCIATION ADMR	200 €	
LA BANNETTE	500 €	
GIPE	10 567,70 €	
FIL EN AIGUILLE	300 €	
MAINS DE FEES	630 €	
BALADIN'S PIPER *Abstention : Sylvie De Guillebon*	560 €	
ANPJ - ASS. NAUTIQUE PORT DE JAUX	400 €	

PIROUETTE ET PATOUILLE	230 €	
LES PTITS Z'AMIS	230 €	
TOTAL	**23 737,70 €**	**1 320 €**

II. SORTIE A PARIS ORGANISEE PAR LE CERCLE DES MARCHEURS – AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, **DECIDE,**

- de verser à l'association le Cercle des Marcheurs une contribution calculée sur la base de 39 euros par participant effectif, non-membre de l'association, remplissant les conditions de domiciliation ou d'appartenance au personnel communal évoquées plus haut
- que pour obtenir ce versement, l'association devra avoir fourni à la mairie, après la sortie, la liste nominative des participants accompagnée des justificatifs de domicile requis.
- que cette sortie est organisée sous l'entière responsabilité du Cercle des Marcheurs et que son aide financière n'engage pas celle de la commune

III. AFFAIRES FONCIERES – CESSION PARCELLE ZK 18

IV. REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE – AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVENANTS

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- d'approuver la passation des avenants conformément au tableau ci-dessous

lot – Entreprise	**Intitulé**	**montant HT de l'avenant**	**article**	**pourcentage**
lot 1 – PIVETTA	Remplissage au droit des anciennes cloisons	3 045 €	R.2194-5 (aléas)	12,55%
Lot 1 – PIVETTA	Mise à disposition d'un WC chimique /réalisation d'une cour anglaise pour accès au vide sanitaire	1 381,80 €	R.2194-5 (aléas)	5,69%
lot 2 – SEDD	Eclairage sanitaire	1 546,76 €	R.2194-3	9,70%
lot 3 – AIREO	Travaux d'installation VMC dans les sanitaires	3 681,52 €	R.2194-5 (aléas)	16,92 %
lot 3- AIREO	Travaux sur le réseau de ventilation de la grande salle	7 642,62 €	R.2194-3	35,12 %
lot 3- AIREO	Création d'un point d'eau	2 220,42 €	R.2194-3	10,20 %
lot 5- MARISOL	Doublage isolant mur	1 663,15 €	R.2194-5 (aléas)	3,38%

lot 5- MARISOL	Faux-plafond cuisine + laverie	1 874,35 €	R.2194-3	3,81%
6. TH COULEUR	Revêtement grande salle	13 480 €	R.2194-3	49,98%
7. BOITEL	Porte pour stockage couloir sanitaire	990,19 €	R.2194-3	6,94%

V. REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE – DEMANDE DU FONDS DE CONCOURS DE L'ARC

VI. DELIBERATION PORTANT ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE SANTE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'OISE

VII. DELIBERATION PORTANT ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PREVOYANCE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'OISE